

Réf: Dossier 273265

Avis de constitution

SOCIETE « DIOMANDE BANGALY TRANSPORTS »

Siège ABIDJAN ATTECOUBÉ SANTÉ , LOT 536, ILOT
2A1, SECTION LCF 22 SANTÉ 3, PARCELLE HSA 1634, Lot
536, Ilot 2A1

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 06/11/2023, et enregistrés au CEPICI le 08/11/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DIOMANDE BANGALY
TRANSPORTS »

Objet : TRANSPORT DE BIENS ET DE PERSONNES,
PRESTATIONS DE SERVICES, VENTES ET ACHATS DE
PIÈCES DÉTACHÉES DE VÉHICULES , GESTION DE
VÉHICULES DE TRANSPORT COMMUN, IMPORT EXPORT DE
TOUTES MARCHANDISES.

ET GÉNÉRALEMENT TOUTES OPÉRATIONS
MOBILIÈRES , INDUSTRIELLES, COMMERCIALES OU
FINANCIÈRES SE RATTACHANT DIRECTEMENT OU
INDIRECTEMENT A L.OBJET SOCIAL ET A TOUS AUTRES
OBJETS DE NATURE A FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DE
LA SOCIÉTÉ.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN ATTECOUBÉ SANTÉ , LOT 536, ILOT
2A1, SECTION LCF 22 SANTÉ 3, PARCELLE HSA 1634, Lot
536, Ilot 2A1

Dirigeant(s) M DIOMANDE BANGALY (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-13684 du 20/12/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°89761/GTCA/RC/2023 du 20/12/2023

